

## Conditions générales régulant la participation au Caux Forum, Programmes ou Évènements

Le Caux Forum, les Programmes de Caux et les Évènements de Caux<sup>1</sup> ayant lieu à Caux, en Suisse, sont tous accueillis et (co-)organisés par Initiatives et Changement Suisse, une fondation Suisse à but non-lucratif enregistré sous le nom de "la Fondation CAUX–Initiatives et Changement". Initiatives et Changement Suisse est ainsi le contact principal et l'organe responsable pour les questions légales et d'organisation.

Ces conditions générales sont valides pour tous les participants inscrits au Caux Forum, à un programme ou un évènement ayant lieu pendant la période du Caux Forum, en Suisse. Tout individu, délégué, représentant, intervenant, « Caux Artist », « Caux Scholar », exposant, étudiant, participant d'un programme, stagiaire, employé de la Fondation, organisateur ou visiteur pour la journée, sera considéré comme un participant.

Pour toute question concernant ce document, une réservation proposée ou votre séjour à Caux, veuillez contacter notre département des réservations :

reservation@caux.ch / +41 21 962 94 64

### Inscription

Pour diverses raisons d'organisation, il est important que chaque personne souhaitant venir à Caux (ou « participant potentiel ») s'inscrive au préalable.

Tous les participants potentiels doivent s'inscrire par l'intermédiaire du département des réservations.

Les inscriptions devraient être effectuées au moyen du [formulaire d'inscription en ligne](#), envoyées au département des réservations, ou scannées par e-mail à [reservation@caux.ch](mailto:reservation@caux.ch). Veuillez-vous adresser à l'équipe des réservations si vous avez des difficultés à vous inscrire en ligne ou si vous souhaitez recevoir une version papier.

Si le nombre maximum de participants est atteint, les équipes du Caux Forum et Initiatives et Changement Suisse se réservent le droit de refuser toute candidature supplémentaire, sur le principe du « premier arrivé, premier servi ».

### Étape préparatoire (pour les Programmes seulement)

Avant de vous inscrire à un Programme de Caux :

Sont désignés sous le nom de « Programmes de Caux » :

- le « Programme de Caux pour la paix et le leadership »
- le « Programme des Caux Scholars »
- le « Programme des Caux Artists »

---

<sup>1</sup> Dénominations protégées

Tous ces programmes comprennent un premier processus de candidature sélectif spécifique à chaque programme (veuillez consulter les spécifications du programme pour plus de détails). Les candidats sélectionnés seulement peuvent ensuite poursuivre le processus d'inscription décrit ci-dessus.

Par conséquent, avant de vous inscrire à l'un des programmes ci-dessus, vous devez envoyer votre demande de candidature au programme et le processus de candidature doit être complété avec succès.

Ce n'est qu'après avoir reçu la notification officielle du succès de votre candidature à un programme que vous pourrez poursuivre votre inscription à l'aide du formulaire d'inscription en ligne. Les candidatures initiales aux programmes ne peuvent pas être reçues au moyen du formulaire d'inscription. Une candidature à un programme présentée en utilisant le formulaire d'inscription ne sera pas traitée. Initiatives et Changement Suisse décline toute responsabilité en cas d'échec de votre candidature à un programme si vous ne soumettez pas votre candidature en temps voulu et en suivant la procédure exigée.

### **Pour tous les participants potentiels :**

#### **Lettre de confirmation**

Pour les inscriptions en ligne : après avoir terminé la procédure d'inscription en ligne et rempli tous les champs obligatoires sur le formulaire d'inscription, vous recevrez un e-mail automatique accusant réception de votre demande d'inscription. Veuillez noter que ledit e-mail **n'est pas** une confirmation de votre inscription.

Pour les inscriptions en ligne et papier : l'équipe des réservations contactera les participants potentiels dans les 10 jours ouvrables après réception du formulaire d'inscription complété. En cas de questions de financement ou de visa spécifiques, l'équipe des réservations pourrait nécessiter plus de temps pour traiter tous les documents nécessaires. Votre séjour et votre participation ne seront confirmés que lorsque vous recevrez une **lettre de confirmation** de l'équipe des réservations.

#### **Conditions requises pour une demande de visa**

Les participants potentiels ayant besoin d'un visa d'entrée pour la Suisse doivent prévoir assez de temps pour la procédure de demande de visa. Ils doivent contacter l'ambassade suisse ou le consulat suisse le plus proche avant de planifier leur voyage pour se renseigner sur les démarches requises.

Étant donné qu'une demande de visa ne peut être soumise que 3 mois avant votre voyage et peut prendre jusqu'à 8 semaines avant d'être acceptée, nous vous conseillons vivement d'effectuer votre demande de visa aussi tôt que possible et d'étudier minutieusement les conditions requises avec l'ambassade ou le consulat concerné. Des documents manquants peuvent être la cause d'un refus de visa. Veuillez consulter

<https://www.eda.admin.ch/eda/fr/home.html> pour plus d'informations sur la procédure et le processus de demande de visa.

**Nous demandons à chaque participant potentiel ayant besoin d'un visa de bien vouloir le mentionner dans le formulaire d'inscription.** L'équipe des réservations se réserve le droit ne pas accepter une réservation si des informations sont manquantes ou s'il est trop tard pour qu'une demande de visa soit traitée à temps. **La demande de visa relève de la responsabilité du participant potentiel.** Le département des réservations fournira les documents nécessaires tels que la « lettre d'invitation » et la « lettre de confirmation de l'hôtel ». L'assurance de voyage et tous les autres documents nécessaires doivent être présentés par le participant potentiel lors de l'entretien à l'ambassade ou au consulat concerné, y compris les documents ci-dessus mentionnés fournis par Initiatives et Changement Suisse. L'équipe des réservations ne contactera pas l'ambassade ou le consulat en votre nom pour un rendez-vous, mais elle enverra une copie de la « lettre d'invitation » et de la « lettre de confirmation de l'hôtel » à l'ambassade ou au consulat comme preuve d'authenticité. Vous devrez également joindre ces documents vous-même dans votre demande de visa.

Veuillez informer l'équipe des réservations dès que votre demande de visa est acceptée ou refusée. Il est important, pour des raisons d'organisation, que l'équipe des réservations soit informée régulièrement du statut du processus de demande de visa.

### Processus de sélection

Tout le monde peut s'inscrire au Caux Forum et aux événements ouverts. Initiatives et Changement Suisse se réserve le droit de refuser les demandes de personnes ayant besoin d'un visa mais ne pouvant pas fournir les références nécessaires et les documents requis afin qu'il n'y ait pas d'abus d'une éventuelle invitation à recevoir un visa. Dans une telle situation, les frais d'inscription ne seront pas remboursés.

### Frais de séjour

Les frais de séjour actuels sont détaillés [ici](#) et sont effectifs en soi.

Le tarif et le coût total apparaissant à la fin du formulaire d'inscription en ligne ne constituent pas une obligation et peuvent être adaptés par l'équipe des réservations au cours de leur étude et validation de l'inscription, en cas d'erreur dans la sélection du tarif par un participant potentiel. Le tarif et la somme totale confirmés dans la lettre de confirmation seulement constituent une obligation.

### Conditions d'annulation

Les annulations ayant un impact considérable sur l'organisation du Forum, de ses programmes et événements, il est très important d'informer aussi tôt que possible l'équipe des réservations de votre annulation par email.

**Frais d'inscription :** les frais d'inscription doivent être payés à l'avance et sont en général non remboursables \*.

**Conditions générales d'annulation** (ne comprennent pas les frais d'inscription) :

Les réservations annulées au moins 14 jours avant la date d'arrivée seront remboursées. Initiatives et Changement Suisse remboursera la somme que vous avez payée, moins les frais bancaires et les coûts de transfert facturés au cours du processus de paiement. Les pertes liées au taux de change se produisant lors de ce processus ne sont pas la responsabilité d'Initiatives et Changement Suisse.

Les réservations annulées 2 à 13 jours avant la date d'arrivée entraîneront la facturation de deux nuitées.

En cas de réservation annulée 1 jour avant la date d'arrivée ou le jour de la date d'arrivée, ou si les participants arrivent en retard pour leur séjour, 100% du séjour sera facturé. La même politique sera appliquée en cas de modifications sur place qui résulteraient en un départ anticipé par rapport à la réservation initiale.

*\*ils ne seront remboursés que dans certaines circonstances, telles qu'un décès dans la famille, une situation de guerre ou d'autres circonstances majeures*

## Aides financières

Initiatives & Changement Suisse accorde une subvention à un nombre restreint de personnes qui n'ont pas les moyens de payer l'intégralité des frais de participation. Ces subventions ne portent que sur les frais de participation. Malheureusement, nous ne pouvons pas prendre en charge l'hébergement et la nourriture.

Le nombre de subventions étant limité, celles-ci seront accordées selon le principe du « premier arrivé, premier servi ». Nous décidons à qui nous accordons une aide en fonction de la situation financière de la personne qui nous fait une demande de subvention. Si cette demande est approuvée, alors nous retirerons le montant de l'aide de la facture finale.

## Méthodes de paiement

Les paiements peuvent être effectués avant votre arrivée au Centre de conférences de Caux par virement bancaire (voir les coordonnées bancaires ci-dessous) ou au moyen de PayPal avec toutes les cartes de crédit et de débit habituelles. Tous les paiements effectués avant votre arrivée devraient être effectués en francs suisses (CHF).

Le paiement est également accepté à votre arrivée au Centre de Rencontres de Caux (**sauf pour les tarifs promotionnels et les frais d'inscription**), au bureau de paiement en espèces assigné à cet effet. Toutes les cartes de crédit et de débit habituelles sont acceptées ainsi que les paiements en espèces en francs suisses, euros et dollars US.

<b>Titulaire du compte :</b>	Fondation CAUX–Initiatives et Changement, CH-6002 Luzern			
<b>Banque :</b>	<b>Compte :</b>	<b>IBAN :</b>	<b>BIC / SWIFT :</b>	<b>N° de Clearing :</b>
Credit Suisse, CH-6002 Luzern	249270- 61-5	CH38 0483 5024 9270 6100 5	CRESCHZZ80A	4835

### **Enregistrements filmographiques, photo et vidéo/audio réalisés pendant une Conférence, un Programme ou un Évènement du Caux Forum:**

**En vous inscrivant au Caux Forum, ou tout autre évènement organisé par Initiatives et Changement Suisse, vous consentez à l'utilisation et à la distribution par la Fondation et ses partenaires de votre image, portrait ou voix à des fins d'information, publicitaires, promotionnelles et/ou de rapport dans des publications ou des moyens de communication électroniques.**

Si vous ne souhaitez pas que des photos de vous ou des enregistrements de votre voix soient publiés/utilisés, vous pouvez **vous désengager** en contactant l'équipe de communication en personne lors de votre séjour au Caux Palace ou par e-mail à l'adresse : [communications@cauxforum.org](mailto:communications@cauxforum.org).

Nous encourageons les participants à prendre et à partager leurs propres photos, tant qu'ils observent quelques règles essentielles de respect envers les sujets photographiés.

Les participants ne devraient pas prendre de photographies de manière à être caché du sujet photographié. Si le sujet n'accepte pas d'être photographié, respectez sa volonté. La photographie et l'enregistrement devraient être traités comme d'autres interactions interpersonnelles et, par conséquent, lorsqu'une personne dans l'interaction dit « stop » ou « laissez-moi tranquille », ou d'autres mots du même sens, l'interaction doit se terminer. Dans un tel cas, les participants ne devraient pas essayer de photographier à nouveau cette personne. Enfin, le sujet peut vérifier la photo/l'enregistrement à n'importe quel moment et, s'il le demande, la photographie ou la vidéo, etc., selon le cas, doit être immédiatement supprimée.

Les photos officielles sont prises par l'équipe de communication du Caux Forum et seront disponibles sur le [compte flickr](#) de la Fondation. L'équipe de communication ne partagera pas ses photos avec les participants de manière individuelle.

Le Caux Forum accueille des journalistes, blogueurs et blogeuses, organisations, institutions et individus souhaitant couvrir et publier des contenus relatifs aux événements du Caux

Forum. En fonction de votre rôle / représentation, des exigences, modalités et conditions différentes s'appliqueront.

Les journalistes et organes de presse souhaitant couvrir le Caux Forum doivent demander un badge presse, qui leur garantira l'accès à toutes les activités publiques. Veuillez-vous référer à ce document (lien encore pas disponible) pour connaître les exigences spécifiques.

Aucun badge presse ne sera accordé aux indépendant-e-s, blogueurs et blogueuses, représentant-e-s d'ONG et institutions partenaires. Pour toute communication concernant les activités, dont les photos, films / vidéos ou reportages audio à destination d'un usage public, un formulaire de décharge de presse doit être rempli pour approbation. Veuillez contacter le service communication pour de plus amples informations.

### **Protection des données et utilisation des coordonnées de contact**

Lors de son inscription, et en acceptant les conditions générales, le participant potentiel autorise Initiatives et Changement Suisse à utiliser ses informations personnelles telles qu'indiquées dans le formulaire d'inscription pour rester en contact avec le participant potentiel pour tout ce qui concerne le processus d'inscription, l'événement, le programme ou la conférence sélectionnés et le séjour. Ces informations seront également utilisées pour informer l'équipe d'organisation de l'évènement ou du programme en égard à leurs participants. Vos données peuvent, de plus, être utilisées pour des analyses statistiques mais seront, à cet effet, anonymisées. Toutes les informations seront traitées confidentiellement et ne seront ni vendues ni transférées à aucun tiers en dehors du réseau Initiatives et Changement (I&C) qui est formé de tous les membres d'Initiatives et Changement International cités ici : <http://www.iofc.org/fr/about>

Si vous ne le précisez explicitement sur votre formulaire d'inscription, Initiatives et Changement et l'organisation locale intégrée à I&C de votre pays de résidence peuvent utiliser vos coordonnées après la conférence, programme ou évènement auquel vous avez assisté pour communiquer avec vous, par exemple pour vous envoyer notre newsletter et le rapport des conférences, et vous informer des évènements à venir. Vous aurez l'option de **vous désengager** de la réception de ces communications par e-mail.

**Toute demande d'accès ou de modifications de vos données personnelles peuvent se faire en écrivant à [info@caux.ch](mailto:info@caux.ch).**

### **Décharge de responsabilité en cas d'incident ou d'accident**

La Fondation CAUX-Initiatives et Changement, renommée Initiatives et Changement Suisse, ne peut être tenue responsable d'un incident ou accident se produisant lors des conférences, programmes ou évènements que s'il existe une responsabilité légale et dans la limite couverte par l'assurance concernée.

## **Modification d'une Conférence, Programme ou Évènement**

Initiatives et Changement Suisse et les organisateurs des conférences, programmes ou évènements se réservent le droit de modifier le programme, qui est publié à titre indicatif seulement à leur discrétion. **Aucune demande de remboursement ne sera acceptée en cas de changement de programme, thème, intervenant, etc.**

## **Droit d'expulsion**

En cas de non-respect des conditions générales ou d'un manque de respect de toute forme par un participant, Initiatives et Changement Suisse se réserve le droit d'expulser ce participant et d'établir une durée illimitée à cette décision. Ce droit sera exercé à la discrétion du directeur du Caux Forum.

## **Clause relative au droit et à la juridiction**

Tous les participants et le personnel sont soumis à la loi et à la juridiction suisses pendant leur séjour à Caux. Un non-respect de la loi sur les lieux occasionnera l'intervention des représentants de la loi concernés.

**Les opinions exprimées par tout participant aux conférences, programmes ou évènements du Caux Forum ne sont pas nécessairement celles d'Initiatives et Changement Suisse. Tous les participants sont exclusivement responsables du contenu de leurs exposés, interventions et déclarations.**